

Formation certifiante Tuteur/Maître d'apprentissage dans le secteur sanitaire, social et médico-social 6 jours de formation– 28 heures + 7 heures d'évaluation et de certification

OBJECTIFS

Le participant sera capable de préparer l'arrivée de l'alternant, d'organiser et d'accompagner son parcours, de transmettre les bonnes pratiques du métier, d'évaluer ses compétences et de communiquer avec les différents acteurs de la formation. Cette formation prépare à la certification « Tuteur/Maître d'apprentissage dans le secteur sanitaire, social et médico-social », enregistrée au Répertoire Spécifique de France Compétences sous le n° RS7445 (échéance de l'enregistrement : 18/12/2027).

COMPETENCES VISÉES

- Organiser et piloter le parcours d'accompagnement d'un apprenti/alternant.
- Accueillir, intégrer et accompagner l'apprenti dans le développement de ses compétences.
- Transmettre les savoirs professionnels, les valeurs et les bonnes pratiques du métier.
- Adapter l'accompagnement aux besoins de l'apprenti, notamment en situation de handicap.
- Évaluer les acquis, assurer le suivi de la progression et contribuer à la réussite de la certification.
- Communiquer et collaborer avec l'ensemble des acteurs impliqués dans le parcours de formation.

PROGRAMME :

Jour 1– Comprendre son rôle et structurer l'accompagnement (7h présentiel)

- Identifier le rôle, les missions et les responsabilités du tuteur/maître d'apprentissage.
- Appréhender le cadre réglementaire de l'apprentissage et du tutorat.
- Collaborer avec les acteurs du parcours de formation (centre de formation, direction, référent handicap).
- Intégrer les principes de prévention des risques, de santé, sécurité et environnement.
- Construire un parcours d'accompagnement adapté aux objectifs de formation.

Jour 2 – Accueillir, intégrer et accompagner (7h présentiel)

- Préparer et organiser l'accueil et l'intégration de l'apprenti/alternant.
- Accompagner la montée en compétences dans le respect de son parcours et de sa singularité.
- Adapter l'accompagnement aux besoins spécifiques, notamment en situation de handicap.
- Transmettre les savoirs professionnels, les gestes métier et les valeurs de la profession.
- Développer une posture tutorale favorisant la confiance et l'autonomie.

Jour 3 - Classe virtuelle intermédiaire (1h distanciel)

- Faire le point sur les acquis et les pratiques professionnelles.
- **Réaliser la 1^{ère} partie du questionnaire à visée professionnelle (environ 10 minutes).**

Jour 4 – Évaluer, communiquer et remédier (7h présentiel)

- Évaluer les compétences de l'apprenti au regard du référentiel de formation.
- Assurer le suivi de la progression et formaliser les acquis.
- Identifier les difficultés et mettre en œuvre des actions d'accompagnement adaptées.
- Communiquer avec les acteurs du parcours de formation.
- Favoriser une démarche inclusive et collaborative.

Jour 5 - Classe virtuelle intermédiaire (1h distanciel)

- Faire le point sur les acquis et les pratiques professionnelles.
- **Réaliser la 2^{ème} partie du questionnaire à visée professionnelle (environ 10 minutes).**

Jour 6 – Consolider ses pratiques et se préparer à la certification (5h distanciel)

- Entraînement aux épreuves certificatives. Puis Post-test et questionnaire de satisfaction

PUBLIC

Professionnels du secteur sanitaire, social et médico-social exerçant des activités orientées vers le tutorat d'apprentis/alternants et qui souhaitent acquérir et valoriser leurs compétences à l'exercice de leur fonction de tuteur-Maître d'apprentissage.

PREREQUIS

Aucun pré requis.

DATES - LIEUX – TARIFS :

DUREE : **Formation : 28h** (21h présentiel + 5h distanciel + 2 × 1h de classes virtuelles).

Evaluation et certification : 7h.

DATES : à définir.

LIEU : dans les locaux du CERFAH à Marseille (13008).

FRAIS DE FORMATION : 600 euros nets par personne incluant les frais de certification et les heures de passage de la certification, sans surcoût.

CAPACITE : maximum 15 personnes.

MODALITES PRATIQUES

FORMATEUR : Formateur expert, Direction du CERFAH.

MODALITES PEDAGOGIQUES : Étude de cas, analyses de pratiques, apports théoriques, mises en situation, quizz et échanges de pratiques professionnelles.

MODALITES DE SUIVI : Formation en présentiel et en distanciel, Feuilles d'émargement et certificats de réalisation.

MODALITES D'EVALUATION ET DE CERTIFICATION : Pré-test, évaluation des acquis en cours de formation, post-test.

La certification comprend 3 épreuves :

- **Étude de cas n°1** : 2h + oral de 20 min (10 min de présentation + 10 min d'échanges avec le jury).
- **Étude de cas n°2** : 2h + oral de 20 min (10 min de présentation + 10 min d'échanges avec le jury).
- **Cas pratique** : 2h + oral de 20 min (10 min de présentation + 10 min d'échanges avec le jury).

Un questionnaire à visée professionnelle de 15 à 20 min est réalisé en deux temps au cours des classes virtuelles intermédiaires.

ACCESSIBILITÉ : La formation est **accessible aux personnes en situation de handicap**. Pour toute demande d'aménagement spécifique, merci de nous contacter afin d'étudier les adaptations possibles.

Si formation INTRA : Accessibilité PMR sous la responsabilité du site de formation client.

MODALITES D'INSCRIPTION :

Pour toute demande d'information ou d'inscription, veuillez contacter la responsable **Madame DONNAREL GRACEFFA Elodie** par téléphone : 06-99-18-63-91 ou par mail : e.donnarel@cerfah.fr

DEBOUCHES/APPORTS PROFESSIONNELS :

A l'issue de la formation, les participants sont en mesure d'exercer la fonction de tuteur/maître d'apprentissage dans le secteur sanitaire, social et médico-social. Après réussite aux épreuves certificatives, ils obtiennent la certification RS7445 reconnue par France Compétences.

TAUX DE SATISFACTION GLOBALE DE LA FORMATION CONTINUE EN 2025 : 100%

(Sur toutes les sessions de formation réalisées en 2025, 100 % des participants se déclarent très satisfaits ou satisfaits.)

FICHE D'INSCRIPTION FORMATION MAITRE D'APPRENTISSAGE EN INTER ETABLISSEMENTS

Une fiche par participant-e, à compléter et à retourner par mail à e.donnarel@cerfah.fr

PARTICIPANT-E :

Nom : Prénom :
Mail : Portable :
Profession exercée :
Nom de l'entreprise :
Adresse de l'entreprise :
.....

La personne participante présente-t-elle un handicap nécessitant des besoins de compensation (pédagogiques, matériels, techniques ou humains...) pendant l'action de formation ?

☐ Oui* ☐ Non

*Si oui quels besoins ?

.....
.....

Qu'attendez-vous de la formation ?

.....
.....
.....

DEMANDE D'INSCRIPTION A LA FORMATION SUIVANTE :

Intitulé de la formation : **CERTIFICATION TUTEUR/MAÎTRE D'APPRENTISSAGE DANS LE SECTEUR SANITAIRE, SOCIAL, ET MEDICO-SOCIAL (RS 7445)**

J'atteste avoir pris connaissance du montant des frais de formation suivants et m'engage à les régler dès réception de la facture d'INTERFED SANTE SOCIAL : **600€ net par personne**

Fait à :

Le :

Signature et cachet de l'établissement :

Mis à jour en juillet 2026

